

Image not found or type unknown



Traduction de mon diplome obtenu à l'étranger

Par **anikristi**, le **07/03/2010 à 10:40**

Bonjour,

Est-ce que qn pourrait me renseigner si en cas de changement de statut à la préfecture je dois faire traduire mes diplômes par un traducteur assermenté à la Cour d'Appel? C'est très urgent. Merci pour votre réponse.

Par **sacel**, le **07/05/2010 à 23:29**

je crois que l'ambassade de ton pays peut faire cette traduction aussi.